



CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES  
(Ramsar, Iran, 1971)

*Communiqué de presse*

**Dans le prolongement de la labellisation Ramsar  
du Marais Vernier et de la vallée de la Risle maritime,  
un Séminaire national**

***Valorisation des sites Ramsar : appui au développement des territoires***

**Pont-Audemer, les 19, 20 et 21 octobre 2016**

En Normandie, le territoire du marais Vernier et de la Risle maritime a été reconnu, comme zone humide d'importance internationale en décembre 2015 au titre de la Convention de Ramsar. Seul traité international du secteur environnemental portant sur un écosystème particulier, cette convention valorise les actions de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides.

Dans ce contexte, et sous l'impulsion de l'association Ramsar France, les Communautés de Communes de Quillebeuf-sur-Seine, Beuzeville, et de Pont-Audemer ainsi que le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande accueilleront un séminaire national des animateurs Ramsar en France les 19, 20 et 21 octobre à Pont-Audemer (27). Près de 200 animateurs et gestionnaires de sites Ramsar français ou étrangers, élus ou techniciens, viendront échanger leurs expériences. Un rendez-vous qui permettra également de présenter l'actualité relative aux milieux humides et aquatiques.

Outre le marais Vernier et la vallée de la Risle maritime, l'occasion sera donnée de présenter les autres sites Ramsar du littoral Nord-Ouest comme la Baie du Mont-Saint-Michel, les marais du Cotentin et du Bessin et la Baie de Somme. Les chartes de gestion Ramsar respectives à ces 4 sites seront d'ailleurs signées lors de ce séminaire.

**Attaché de presse : Eric Talbot, tél. 06 07 45 90 37 [talbotattachepresse@orange.fr](mailto:talbotattachepresse@orange.fr)**

**Plusieurs thématiques seront abordées lors de ces journées, telles que l'indemnité spécifique des zones humides, la loi biodiversité, la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), ainsi que les travaux du Ministère de l'Environnement sur la révision de la circulaire française pour la mise en place de sites Ramsar en France.** A l'échelle départementale, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Eure présentera la mise en place d'un plan d'actions partagé sur les zones humides.

La dernière journée du Séminaire sera consacrée à la découverte du territoire labellisé avec de nombreuses visites sur site.

Parmi les personnalités attendues, citons Jérôme Bignon, Sénateur de la Somme et Président de l'association Ramsar France, Nicole Klein, Préfète de la région Normandie ou encore Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

**Pont-Audemer, les 19, 20 et 21 octobre 2016**

**Séminaire national RAMSAR « *Valorisation des sites Ramsar : appui au développement des territoires* » - Théâtre de l'Eclat Pont-Audemer (27)**

### **Le marais Vernier - Vallée de la Risle maritime**

Partie intégrante du grand complexe estuarien de la Seine, le territoire de la Vallée de la Risle maritime et du marais Vernier constitue l'une des plus vastes zones humides du bassin Seine-Normandie s'étendant sur 9.564 hectares. Le périmètre concerne trois Communautés de Communes : Quillebeuf-sur-Seine, Pont-Audemer et Beuzeville correspondant à 20 communes et près de 10.000 habitants.

Le patrimoine biologique et paysager remarquable dont l'indispensable étape migratoire de ce territoire ont ainsi été reconnus. A l'échelle mondiale, le traité intergouvernemental de Ramsar offre un cadre pour la conservation des ressources des sites labellisés.

Véritable label de reconnaissance de la valeur des zones humides et du travail réalisé pour les préserver, Ramsar constitue, de plus, une réelle opportunité pour le territoire en matière de développement local. C'est pourquoi la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande et les nombreux partenaires associés souhaitent développer leurs actions afin de permettre à la population locale de s'approprier cette double opportunité de préservation et de développement touristique et économique durable de ce territoire unique mais encore méconnu.

**Attaché de presse : Eric Talbot, tél. 06 07 45 90 37 talbotattachepresse@orange.fr**